Moldova: aide macrofinancière supplémentaire de la Communauté

1995/0275(CNS) - 16/02/1996 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

En adoptant le rapport de M. WIERSMA (NL, PSE), le Parlement européen a approuvé cette proposition de décision avec une seule modification : il demande que la Commission veille à ce que, conformément au règlement portant création du Fonds de garantie, celui-ci soit provisionné en fonction des montants décaissés et qu'il soit financé par une augmentation équivalente des ressources propres apportées par les Etats membres.